

PharmaNews

Lettre hebdomadaire de pharmacie.ma



Pharmacie d'officine :
vers la fin d'un modèle fragilisé !

- Chronique
- Revue de presse
- Nouveau au Maroc
- Prochainement

Nous écrire

Chronique

Pharmacie d'officine : vers la fin d'un modèle fragilisé !

Par Abderrahim Derraji, Docteur en pharmacie

La pharmacie d'officine, pilier historique de la santé de proximité, traverse aujourd'hui une période critique marquée par une nécessité de transformation profonde. Le récent rapport¹ de l'Académie nationale de pharmacie, intitulé «La mutation du métier de pharmacien d'officine : de dispensateur de produits de santé à acteur de services», met en lumière les défis majeurs auxquels la profession est confrontée en France.

La baisse des marges sur les médicaments, la concurrence accrue de la distribution en ligne, l'évolution des attentes des patients et d'autres facteurs obligent les pharmaciens d'officine à repenser leur modèle pour assurer la pérennité de leur profession. L'une des difficultés principales réside dans la dépendance historique de la pharmacie des revenus issus de la vente de médicaments, un modèle aujourd'hui fragile.

Pour surmonter les obstacles auxquels les pharmaciens sont confrontés, le rapport préconise un repositionnement stratégique de la pharmacie vers une offre élargie de services de santé. Ainsi, le pharmacien est appelé à jouer un rôle accru dans la prévention, le dépistage, et le suivi des patients chroniques, en devenant un véritable acteur de santé publique.

Cette transition vers des services de santé permettrait au pharmacien de rester un acteur clef du parcours de soins tout en diversifiant ses sources de revenus.

Pour que cette évolution réussisse, un soutien institutionnel est indispensable. Cela pourrait inclure une rémunération spécifique

pour ces nouveaux services par les caisses d'assurance maladie, des formations

continues pour accompagner le développement de nouvelles compétences, ainsi

que des incitations à adopter des solutions numériques. La télémédecine,

par exemple, pourrait être intégrée dans les pharmacies pour faciliter l'accès aux soins, notamment dans les zones rurales

et sous-médicalisées. De plus, il est

essentiel de sensibiliser le grand

public au rôle élargi des pharmaciens d'officine, qui se

positionneraient en véritables centres de santé de proximité.



Bien que cette mutation présente des défis de taille, elle constitue une opportunité unique pour garantir l'avenir de la profession tout en répondant de manière durable aux besoins de santé des citoyens.

Pendant que les pharmaciens en Europe et en Amérique du Nord s'efforcent de faire évoluer leur métier avec plus au moins de succès, la profession au Maroc peine à adopter les mécanismes nécessaires pour moderniser la pharmacie d'officine. Pourtant, plusieurs leviers d'action ont été identifiés pour sauver ce modèle : réduire la dépendance aux revenus des ventes de médicaments, développer de nouvelles missions valorisant les compétences des pharmaciens, et intégrer une digitalisation efficace pour alléger les tâches administratives et optimiser les pratiques. Mais ces évolutions nécessitent des organismes professionnels efficaces et unis, une volonté politique forte et un accompagnement soutenu, notamment en termes de formation, pour que les pharmaciens puissent assumer sereinement ces nouvelles responsabilités.

Sans ce soutien, le risque est grand que le patient marocain, particulièrement dans les zones médicalement défavorisées, soit privé de l'accompagnement essentiel d'un professionnel de santé dont le rôle se renforce de plus en plus dans les pays voisins.

Rapport de l'Académie nationale de pharmacie
«La mutation du métier de pharmacien d'officine :
de dispensateur de produits de santé à acteur de services» : Lien



REVUE DE PRESSE

Santé au Maroc : Les priorités pour 2025 Dévoilées par le nouveau ministre de la Santé

Le ministre de la Santé et de la protection sociale, Amine Tahraoui, a récemment présenté devant la Chambre des représentants les grandes lignes du programme de travail de son ministère pour l'année 2025.

L'une des priorités de la Tutelle est la valorisation des ressources humaines, avec l'élaboration de sept projets de décrets relatifs aux métiers de la santé, en application de la loi 09-22 relative à la fonction sanitaire. Le ministère vise également à intensifier la formation des professionnels de la santé en augmentant la capacité d'accueil des instituts spécialisés à 1.235 places pour 2024-2025, et à renforcer la formation continue pour les professionnels en exercice.

Sur le plan de l'offre de soins, des projets de grande envergure se poursuivront en 2025. Amine Tahraoui a annoncé la construction de nouveaux hôpitaux à Laâyoune, Guelmim, Errachidia et Beni Mellal, ainsi que la reconstruction du Centre hospitalier universitaire (CHU) de Rabat, portant sa capacité à 1.044 lits. Parallèlement, la reconstruction de plusieurs Centres hospitaliers régionaux et provinciaux est prévue, notamment à Béni Mellal, Guercif et Nador, ainsi que la construction de 40 hôpitaux de proximité pour un total de 1.835 lits supplémentaires.

Dans le domaine des soins de santé primaires, le ministère achèvera la réhabilitation de 534 établissements et continuera les efforts pour améliorer l'accès aux soins dans les zones rurales. Une stratégie nationale sera mise en place pour renforcer les soins de santé primaires, incluant l'élargissement de la médecine familiale.

La digitalisation figure également parmi les objectifs du ministre de la Santé. En 2025, son département prévoit de généraliser le système d'information des établissements de soins primaires, d'activer le dossier médical partagé, et d'interconnecter les hôpitaux et systèmes de santé via une base de données nationale.

En outre, le nouveau ministre poursuivra la mise en œuvre de la stratégie de réduction des décès maternels et néonataux pour 2023-2027, ainsi que des programmes de dépistage précoce de l'hypothyroïdie et de la surdité chez les nouveau-nés. Les établissements de soins primaires continueront à assurer les 12 vaccins essentiels du calendrier national.

Enfin, une campagne de dépistage des problèmes de santé touchera plus de 1,5 million d'élèves, avec des examens médicaux ciblés pour les étudiants de première année universitaire.

Ce programme ambitieux reflète l'engagement du Maroc à renforcer son système de santé et à répondre aux besoins croissants de sa population.

Source : MAP

L'Intelligence artificielle : un «allié de choix» pour identifier de nouveaux antibiotiques



L'antibiorésistance est devenue un enjeu de santé majeur. D'ici 2050, ce problème pourrait provoquer plus de décès que le cancer, avec des projections estimant que près de 40 millions de personnes mourront d'infections résistantes aux traitements actuels. Face à ce défi colossal, l'Intelligence artificielle (IA) émerge comme une solution potentielle pour faciliter la découverte de nouveaux antibiotiques.

En décembre dernier, des chercheurs du MIT (Massachusetts Institute of Technology) ont publié dans la revue «Nature» des

résultats très prometteurs concernant le staphylocoque doré, une bactérie potentiellement mortelle et extrêmement résistante aux antibiotiques. Grâce à l'IA, ces chercheurs ont, pour la première fois depuis 60 ans, identifié une nouvelle classe d'antibiotiques prometteuse. Pour y parvenir, ils ont analysé plus de 12 millions de molécules disponibles, simulant leurs interactions pour tester leur efficacité contre cette bactérie.

Sur les 12 millions de molécules disponibles, les chercheurs en ont retenu 280. Deux d'entre elles ont montré une efficacité significative dans des essais préliminaires sur des souris

L'utilisation de l'IA marque une révolution dans la découverte de médicaments, permettant d'accélérer un processus traditionnellement long, coûteux et souvent voué à l'échec. En automatisant la recherche et les tests, l'IA pourrait également être appliquée au développement de traitements pour des maladies complexes, comme les cancers ou les maladies neurodégénératives, ainsi qu'à la conception de nouveaux vaccins.

Cependant, bien que prometteuse, l'IA ne pourra pas, à elle seule, enrayer l'antibiorésistance. D'autres innovations sont en cours de développement, notamment des antibiotiques «intelligents» capables de cibler précisément les bactéries pathogènes tout en épargnant celles qui sont bénéfiques pour l'organisme. Un autre domaine de recherche est la phagothérapie, une technique redécouverte récemment, qui utilise des virus bactériophages pour combattre les infections. Cette méthode, bien que prometteuse, reste complexe car elle nécessite des traitements personnalisés, adaptés à chaque bactérie infectieuse spécifique, en identifiant et en purifiant les phages actifs.

Ainsi, l'IA et d'autres innovations médicales peuvent constituer une réponse puissante à la crise de l'antibiorésistance.

Cependant, pour contenir cette menace sanitaire, il faut un usage rationnel des antibiotiques et des solutions diversifiées allant de la recherche pharmaceutique à la mise en place de nouveaux traitements.

Source : «Nature»

Polyarthrite rhumatoïde : Nouvelles recommandations et évolution du rôle des inhibiteurs de JAK

La Société française de rhumatologie (SFR) vient de publier une mise à jour des recommandations pour la prise en charge de la polyarthrite rhumatoïde (PR), sa dernière version remontant à 2018. Le Pr Bruno Fautrel explique les raisons de ce délai, principalement par la pandémie de la Covid-19 et par des préoccupations de sécurité liées aux inhibiteurs de JAK (JAKi). Ces molécules avaient, en effet, été associées à des risques cardiovasculaires et certains risques de cancer dans l'étude «ORAL Surveillance», qui avait évalué le tofacitinib (XELJANZ) chez des patients à haut risque cardiovasculaire. Après les conclusions du

Comité de pharmacovigilance de l'Agence européenne des médicaments (EMA) en 2022, la SFR a pu adapter ses préconisations.

Malgré l'arrivée de nouvelles molécules, aucun nouveau mécanisme d'action n'a été introduit. La prise en charge de la PR reste fondée sur une approche progressive «step-up» en commençant par les traitements de fond conventionnels. Les thérapies ciblées, telles que les JAKi, sont réservées aux patients pour lesquels ces traitements ne suffisent pas. Le choix des médicaments dépend du profil clinique du patient, mais l'absence de biomarqueurs spécifiques rend difficile une approche personnalisée. Les auto-anticorps peuvent toutefois orienter le choix de certaines thérapies.

Les recommandations de la SFR insistent sur la prudence dans l'utilisation de la corticothérapie, qui doit rester temporaire avec une posologie faible et une durée courte, pour limiter les effets indésirables, notamment infectieux et cutanés. La rotation des traitements, en particulier des thérapies ciblées, est encouragée en cas de réponse insuffisante ou de mauvaise tolérance. Cependant, le manque de données claires complique le choix de la meilleure séquence thérapeutique.

Les inhibiteurs de JAK occupent aujourd'hui une place mieux définie dans l'arsenal thérapeutique. Suite aux résultats de l'étude «ORAL Surveillance», leur prescription doit prendre en compte certains facteurs comme l'âge, le tabagisme et les antécédents cardiovasculaires ou oncologiques. Pour ces profils, les JAKi ne sont prescrits qu'en l'absence d'alternative et en informant le patient sur les bénéfices attendus et les éventuels risques.

La prise en charge de la PR repose sur une collaboration étroite entre les professionnels de santé (rhumatologues, généralistes, cardiologues, endocrinologues) pour une approche globale, tenant compte des spécificités et risques de chaque patient.

Source : Univadis

Alerte sanitaire en France : Rappel de crevettes contaminées aux «bactéries mangeuses de Chair» par E. Leclerc.

Le site officiel «rappel.conso.gouv.fr» a émis un rappel de sécurité concernant des crevettes crues surgelées vendues par E. Leclerc sous la marque Éco+. Ces crevettes, commercialisées dans toute la France entre le 24 juillet et le 7 novembre 2024, sont potentiellement contaminées par la bactérie *Vibrio vulnificus*, surnommée «bactérie mangeuse de chair». Le lot concerné, identifié par le numéro «3L15», a une date de durabilité minimale fixée au 30 novembre 2025.

Les effets de cette bactérie sur la santé peuvent être graves. Chez les personnes en bonne santé, elle peut provoquer des troubles gastro-intestinaux, mais elle présente des risques bien plus élevés

pour les individus vulnérables ou atteints de maladies chroniques. Ces personnes pourraient développer des infections graves, pouvant aller jusqu'à la septicémie. De plus, des infections cutanées peuvent apparaître en cas de manipulation de ces crevettes chez des personnes présentant des plaies ouvertes.



Il est fortement recommandé aux consommateurs de rapporter en magasin ces crevettes pour obtenir un remboursement, et de contacter le service consommateur via la ligne dédiée : 08 00 45 32 78. La procédure de rappel est en vigueur jusqu'au 7 janvier 2025.

Source : rappel.conso.gouv.fr

Pénuries : Vers une nouvelle approche pour sécuriser les stocks de médicaments

Le 2 octobre 2024, le Conseil de l'Ordre des pharmaciens fabricants et répartiteurs (COPFR) a organisé une réunion importante à Casablanca, rassemblant les pharmaciens responsables des établissements pharmaceutiques industriels et des répartiteurs pour aborder la problématique croissante des ruptures de médicaments au Maroc. Près d'une centaine de professionnels ont participé à cette rencontre, qui avait pour objectif d'analyser les causes multiples de ce phénomène, notamment le contexte économique mondial et les perturbations des flux d'approvisionnement.

Cette réunion a également permis de dresser un état des lieux des ruptures de stock et de sensibiliser les participants à l'importance d'adopter une nouvelle approche pour minimiser leur impact sur les patients marocains. À l'issue des discussions, des recommandations d'amélioration ont été formulées et seront transmises aux instances compétentes, avec l'espoir d'une mobilisation concertée de tous les acteurs du secteur pour développer des solutions durables à cette problématique.

PROCHAINEMENT!



MED EXPO

TANGER 2025

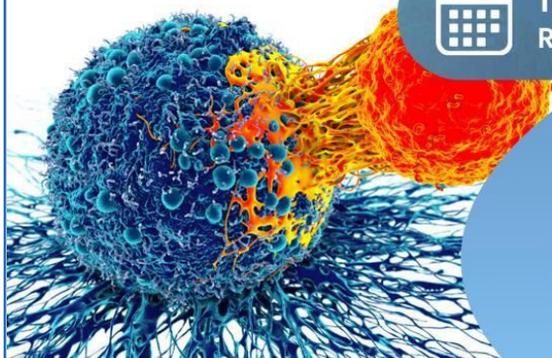
4ÈME ÉDITION

LE SALON MÉDITERRANÉEN
RÉFÉRENCE DE LA PHARMACIE

**ENSEMBLE POUR UNE MEILLEURE PRISE
EN CHARGE DE LA MALADIE CANCÉREUSE !**



17 - 18 JANVIER 2025
ROYAL TULIP CITY TANGER



NUMÉRO D'APPEL
+212666-662814

INSTALLER SIGMAPHARM



FACILACOM

Adresse:

N° 102 Appt n°5
Wafa Mohammedia
Maroc

E-Mail:

info@pharmacies.ma

Archives

PharmaNews